

## Bloc-notes de L?Opinion, La concentration des pouvoirs sape la démocratie, 10 janvier 2019



[Télécharger l'article](#)<sup>[1]</sup>

### ***La reconnaissance par la plus haute autorité de l'Etat que l'administration publique n'est pas « bienveillante » en dit long sur la dérive de nos institutions***

La France atteint le record mondial des prélèvements obligatoires et peu de temps après éclate une révolte violente d'abord contre l'injustice fiscale. Il faut être aveugle pour ne pas y voir une corrélation. Georges Pompidou disait « au-delà de 40 % de prélèvements obligatoires une société devient socialiste ». Il est donc incongru d'évoquer l'ultra libéralisme dans notre pays. Le Président Macron, dans son discours des vœux pour 2019, a déclaré comprendre « la colère contre un système administratif devenu trop complexe et manquant de bienveillance », ajoutant que « retrouver la maîtrise de notre vie [...], c'est assurer la justice fiscale ».

Pourtant, la loi de finances votée au même moment, malgré quelques baisses, prévoit de nouvelles taxes et surtout une nouvelle augmentation de la dépense publique, alors que le Président a dit « on ne peut pas [?] baisser nos impôts et accroître nos dépenses ». Les paroles et les actes ne concordent donc pas, même si la reconnaissance par la plus haute autorité de l'Etat que l'administration publique n'est pas « bienveillante » en dit long sur la dérive de nos institutions.

Au milieu d'une désastreuse violence que l'Etat peine à contenir, certains demandent le rétablissement de l'ISF, qui a pourtant été remplacé en grande partie par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), véritable obstacle à ce que les Français puissent devenir propriétaires de leur logement, rêve de beaucoup. Des sondages malicieux encouragent le rétablissement de l'ISF en demandant si une majorité de gens sont d'accord pour faire payer plus d'impôts à une minorité d'entre eux ! La réponse est contenue dans la question.

D'autres voudraient instaurer une fiscalité plus lourde sur les successions dont les biens ont

pourtant déjà subi de multiples impôts au moment de leurs acquisitions. Malgré ses engagements précédents, le gouvernement réfléchit à maintenir la taxe d'habitation pour 20 % des assujettis considérés comme les plus aisés, au risque de créer de nouvelles inégalités devant l'impôt.

Personne n'évoque le caractère antiéconomique de telles mesures, la fuite des investissements à l'étranger plus attractif, moins idéologique, dans un monde fluide et concurrentiel.

**Quand l'Etat exonère de la taxe d'habitation, qui est une recette des communes qu'il n'a toujours pas compensée, il recherche une popularité aux frais d'autrui**

L'Ifrap d'Agnès Verdier-Molinié recensait plus de 360 taxes et impôts divers. Quand l'Etat exonère de la taxe d'habitation, qui est une recette des communes qu'il n'a toujours pas compensée, il recherche une popularité aux frais d'autrui, ou quand il exonère de l'impôt direct sur le revenu plus de 50 % des Français, il compense avec des taxes indirectes que le public n'aperçoit pas immédiatement mais qu'il finit par payer.

**Consentement à l'impôt.** Que signifie le respect du principe de consentement à l'impôt quand l'Assemblée nationale est devenue une simple chambre d'enregistrement, et qu'elle délègue par ordonnances bien souvent ses pouvoirs au gouvernement sans exercer de réel contrôle ?

L'article 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme dispose pourtant : *«Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée »*.

Les documents budgétaires sont illisibles pour la plupart des citoyens et même des parlementaires. Quant à l'application des lois fiscales, c'est l'administration qui s'en charge par circulaires, peu contrôlées par le Conseil d'Etat, alors que l'interprétation de la loi ne devrait pas être retirée au Parlement, qui est le mieux à même d'interpréter sa propre volonté. Mais cela ne lui est pas permis : le système est bien verrouillé !

La haine sociale se développe, l'ordre républicain peine à être maintenu, on n'avait jamais vu un ministre s'enfuir par la porte de service de son ministère, la croissance est en baisse, le chômage persiste. Le « nouveau monde » ressemble furieusement à l'ancien, l'expérience en moins. C'est au point que le nouveau demande maintenant son soutien à l'ancien, qu'il méprisait il y a si peu. Il est vrai que l'opposition, de droite comme de gauche, n'est guère en situation de donner des leçons.

Ce n'est pas avec une 23<sup>ème</sup> loi de sécurité depuis 1986, avec les éternelles et creuses concertations, rappelant les cahiers de doléances de Louis XVI, une dépense publique non maîtrisée et une administration impavide et sûre de son pouvoir qu'on redressera le pays. L'Etat qui veut, en permanence, réformer toute la France pour en faire sa chose, est incapable de se réformer lui-même, enfermé dans sa caste et la promouvant à toutes les responsabilités, empêtré dans ses doublons et ses redondances. Il est vrai qu'il ne faut pas s'adresser à un boucher chevalin pour faire un régime végétarien.

***Je m'obstine à croire que la solution de nos problèmes, qu'il s'agisse de cohésion sociale, de respect de la démocratie et de bonne gestion des deniers publics, passe par une véritable décentralisation qui redonne un vrai pouvoir de décision aux collectivités locales***

Tel Caton répétant «*Carthago delenda est* », je m'obstine à croire que la solution de nos problèmes, qu'il s'agisse de cohésion sociale, de respect de la démocratie et de bonne gestion des deniers publics, passe par une véritable décentralisation qui redonne un vrai pouvoir de décision aux collectivités locales, ce qui suppose une responsabilité fiscale.

**Mépris.** Le mépris des corps intermédiaires, des syndicats, des parlementaires et des élus locaux, tous accusés de clientélisme et de corporatisme, malgré les innombrables contrôles que leur impose une administration centrale éloignée et toujours irresponsable, tout cela laisse un homme seul, le Président, responsable de tout, face à toutes les revendications : le pouvoir d'achat, l'emploi, l'environnement, le logement insalubre ou trop cher, toutes les frustrations d'une société ? La plupart des problèmes quotidiens devrait se régler à l'échelon local, près des citoyens, à la mairie, dans l'entreprise, à l'école ?

Il n'y a pas de sauveur suprême chante l'Internationale, il n'y a pas non plus d'homme providentiel qui pourrait combler tous nos espoirs. Nous avons l'immense chance de vivre un temps où chacun peut s'instruire pour participer aux décisions. C'est un devoir pour chacun de chercher à comprendre les enjeux économiques : si l'on augmente brutalement le smic, on met en danger des entreprises et des emplois ; si l'on accroît la fiscalité, déjà très lourde, sur les hauts revenus, on décourage l'investissement et la croissance faiblit. La dépense publique doit être répartie sur le territoire et discutée sur place avec les citoyens qui doivent être considérés comme tels et non comme des assujettis ou des clients.

Tocqueville, si actuel, dit dans *L'Ancien régime et la Révolution* : *« Il faut étudier dans ses détails l'histoire administrative et financière de l'ancien régime pour comprendre à quelles pratiques violentes ou déshonnêtes le besoin d'argent peut réduire un gouvernement doux, mais sans publicité et sans contrôle, une fois que le temps a consacré son pouvoir et l'a délivré de la peur des révolutions, cette dernière sauvegarde des peuples. »* Aujourd'hui encore, l'absence de contre-pouvoirs et de contrôle réel sur l'action de l'Etat central nous amène aux portes de la révolution.

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/concentration-pouvoirs-sape-democratie-bloc-notes-patrick-devedjian-174012> [2]

**Tags:**

[gilets jaunes](#) [Constitution décentralisation](#) [3]

**categories:**

[Bloc Notes L'Opinion](#) [4]

[Institutions](#) [5]

[France](#) [6]

[Dans la presse](#) [7]

Tweet <sup>[8]</sup>

Thursday, 10 January 2019

---

**Source URL (retrieved on 04/26/2019 - 07:47):** <http://patrickdevedjian.fr/bloc-notes-de-l%E2%80%99opinion-la-concentration-des-pouvoirs-sape-la-d%C3%A9mocratie-10-janvier-2019/1043>

**Links:**

[1]

[http://patrickdevedjian.fr/sites/default/files/%C2%ABLa%20concentration%20des%20pouvoirs%20sape%20la%20d%20notes%20de%20Patrick%20Devedjian%20%E2%80%93%20Politique%20\\_%20L%27Opinion.pdf](http://patrickdevedjian.fr/sites/default/files/%C2%ABLa%20concentration%20des%20pouvoirs%20sape%20la%20d%20notes%20de%20Patrick%20Devedjian%20%E2%80%93%20Politique%20_%20L%27Opinion.pdf)

[2] <https://www.lopinion.fr/edition/politique/concentration-pouvoirs-sape-democratie-bloc-notes-patrick-devedjian-174012>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/tags/gilets-jaunes-constitution-d%C3%A9centralisation>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/blog/bloc-notes-lopinion>

[5] <http://patrickdevedjian.fr/blog/institutions>

[6] <http://patrickdevedjian.fr/blog/france>

[7] <http://patrickdevedjian.fr/blog/dans-la-presse>

[8] <http://twitter.com/share>